

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2011

L'an deux mille onze le neuf mai, le Conseil Municipal de la Commune de RIVEDOUX-PLAGE, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Patrice RAFFARIN.

Etaient présents : MM Patrice RAFFARIN, Serge KINDEL, Didier BOUYER, Fredy MELLE, MMES Marie-Noëlle BINET, Simone « Julie » FOULQUIER, MM. Marc CHAIGNE, Damien BLANC, Alain LACHAUMETTE, Jacques COUHÉ, Gilbert CADUC, Mme Colette PIVETEAU, MM. Pierre NIVOIS, Bruno-José GIOVANNINI, Mme Liliane PIGNOL.

Absents excusés : M. Nicolas PIGNOL qui a donné pouvoir à Mme Liliane PIGNOL
Mme Monique ROYER pouvoir à Mme Simone « Julie » FOULQUIER
M. Jean-Pierre OLLIVIER pouvoir à M. Fredy MELLE

Secrétaire de séance : Mme Colette PIVETEAU a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

1-Budget Principal de la Commune

- * Compte administratif 2010
- * Compte de Gestion 2010
- * Affectation du résultat de l'exercice 2010

2-Extension de la Zone Artisanale

- * Avenant n° 1 Lot n°1 « Voirie et réseaux divers »
- * Avenant n° 1 Lot n° 3 « Espaces verts »

3-Tempête Xynthia : demande d'aide au titre du Fonds de solidarité de l'Union Européenne (FSUE) – Axe 1 -

4- Budget annexe « Port communal » : Budget Primitif 2011

5- Durée d'amortissement des installations portuaires

6-Budget annexe « Ecotaxe » : Budget Primitif 2011

7-Budget annexe « Campings municipaux » : Budget Primitif 2011

8- Questions diverses

Avant d'aborder le premier point inscrit à l'ordre du jour, M. le Maire précise qu'il a tenu à inviter Mlle Camille BRUGIER, stagiaire pour une durée de cinq mois à la Mairie, à assister à cette réunion du Conseil Municipal.

Après en tour de table permettant à chaque élu de se présenter, Julie FOULQUIER expose le contenu de la principale mission qui sera confiée à Camille, étudiante en lettres Cultures et nouveaux médias à la FLLASH de La Rochelle. Elle aura en charge la rédaction d'un livret sur le Phare de Chauveau. Cet ouvrage sera le troisième de la série intitulée « A la rencontre de notre histoire ... ».

Le Phare de Chauveau étant désormais classé monument historique, c'est un magnifique élément de notre patrimoine qu'il faut valoriser. Merci à Camille pour avoir accepté sans aucune hésitation la lourde tâche qui l'attend.

1-BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

* COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Avant de procéder au vote, M. le Maire commente rapidement les grandes lignes de l'exercice 2010. *Les dépenses de fonctionnement* ont tendance à augmenter mais il n'est pas facile de les contraindre plus qu'elles ne le sont aujourd'hui. Il faudra, dans les années à venir, plus regarder du côté des recettes de fonctionnement et en rechercher de nouvelles au niveau des amodiations, redevances, baux de location, etc. afin de ne pas accentuer la pression fiscale. Le contexte économique actuel est particulièrement tendu et nombreux sont ceux qui traversent une période difficile.

Produits exceptionnels : versements effectués suite à la tempête Xynthia par la Région Poitou-Charentes (notamment 60 000 € pour les travaux de reconstruction du Poste de Secours) et MMA, assureur de la Commune.

Une information relative au financement des travaux du Centre bourg : la Région a confirmé l'octroi d'une subvention de 100 000 €

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de **M. Jacques COUHÉ**, délibérant sur le compte administratif de l'Exercice 2010 dressé par M. Patrice RAFFARIN, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'Exercice 2010 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent ;

* **à l'unanimité** lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
		(colonne 1)	(colonne 2)	(colonne 2 - colonne 1)
Section de Fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2010	2 352 318,35 €	2 672 888,87 €	320 570,52 €
	Résultats antérieurs 2009 reportés (ligne 002 BP2010)		- €	- €
	Résultat à affecter			320 570,52 €

Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice 2010	1 734 828,81 €	1 585 578,04 €	- 149 250,77 €
	Solde antérieur 2009 reporté (ligne 001 BP2010)	421 407,15 €	- €	- 421 407,15 €
	Solde global d'exécution de l'exercice 2010			- 570 657,92 €
Restes à réaliser au 31/12/2010	Fonctionnement	- €	- €	- €
	Investissement	426 760,63 €	369 450,00 €	- 57 310,63 €
	Résultats cumulés 2010 (y compris les restes à réaliser en Inv.)	4 935 314,94 €	4 627 916,91 €	- 307 398,03 €

* Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

* Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

• COMPTE DE GESTION 2010

Le Conseil d'Administration,

Après s'être fait présenter le budget primitif de **l'Exercice 2010** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et **approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 du Budget Principal de la Commune de Rivedoux-Plage** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du Budget de l'Exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

A l'unanimité,

- **Déclare** que le **Compte de Gestion** dressé, pour l'exercice 2010, par le Receveur M. Dominique ORIOU, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

*** AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2010**

Le Conseil Municipal,

En application de l'Article 9 de la Loi du 2 mars 1982 et de l'Instruction Comptable M 14 ;
Vu l'article 8 de la loi n° 99-1126 du 28 décembre 1999 modifiant le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L 2311-5 du C.G.C.T. modifié par l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 (au 1er janvier 2006) relatif à l'excédent ou déficit de la section de fonctionnement ainsi qu'à la reprise des résultats après le vote du compte administratif et la reprise anticipée des résultats ;

Après avoir approuvé le 9 mai 2011 le Compte Administratif 2010 de la Commune de RIVEDOUX-PLAGE qui présente un **excédent global de fonctionnement** d'un montant de :
320 570,52 €

Constatant que la Section d'Investissement dudit Compte Administratif fait apparaître :

un solde d'exécution global de)	
)	
- 570 657,92 €		
)	entraînant un <u>besoin de financement</u> s'élevant
un solde de restes à réaliser	à	
de) - 627 968,55 €
)	
- 57 310,63 €		

Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2010,
Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2010
Considérant que le Budget 2010 comportait en prévision un virement de la section de Fonctionnement (compte O23) à la Section d'Investissement (compte O21) de : 259 712,00 €

A l'unanimité,

Décide, sur proposition du Maire,

d'affecter comme suit au Budget de l'Exercice 2011 le résultat de l'Exercice 2010 :

. Affectation en réserves (compte 1068)		
pour financement de la section d'Investissement		320 570,52 €
(explication : 1° -couverture des déficits constatés =	320 570,52 €	
et 2° -financement opérations nouvelles d'Invest. =	- €	
. Report en section de Fonctionnement (compte OO2)	- €	
Soit un total de : (320 570,52 € + 0 €) =		320 570,52 €

(excédent global de fonctionnement)

L'Assemblée indique qu'il sera procédé à l'inscription au Budget 2011 des crédits suivants, relatifs à la Section d'Investissement :

<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
Compte	intitulé	Montant	Compte	Intitulé	Montant
001	Solde d'exécution négatif reporté	570 657,92 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	320 570,52 €
Restes à réaliser		426 760,63 €	Restes à réaliser		369 450,00 €

2-EXTENSION DE LA ZONE ARTISANALE

* AVENANT N° 1 LOT N°1 « VOIRIE ET RESEAUX DIVERS »

* AVENANT N° 1 LOT N° 3 « ESPACES VERTS »

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a, par délibération en date du 24 septembre 2010 :

- Approuvé la nature et le montant du programme relatif aux travaux d'aménagement de l'extension de la Zone Artisanale ;
- Attribué les marchés aux entreprises les mieux disantes à savoir :
 - . EIFFAGE - Lot n° 1 « VRD » pour un montant de 299 900,50 €H.T
 - . DUBREUILH – Lot n° 2 « Eau potable » pour 14 689,00 €H.T
 - . CARRE VERT – Lot n° 3 « Espaces verts » pour 24 240,73 €H.T.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée au groupement A2i Infra – BE Pernet – Théma Environnement.

M. Didier BOUYER, adjoint délégué aux bâtiments et à la voirie, explique au Conseil les raisons qui nécessitent aujourd'hui la passation d'un avenant aux marchés initiaux. En effet, au cours du chantier, l'exécution des prestations a rencontré certaines difficultés qui ont entraîné des adaptations, des modifications, voire des travaux supplémentaires. Ces prestations se rapportent aux lots suivants :

. LOT N° 1 "V.R.D" - Entreprise EIFFAGE

Montant du marché de base 299 900,50 €HT soit 358 681,00 € T.T.C.

Avenant n° 1 14 870,00 €HT soit 17 784,52 € T.T.C (soit +4,95 %)

(Réalisation d'une tranchée et son remplissage avec de la terre végétale pour les haies plantées en fond de lots privés et évacuation des tas de broyat stockés sur site.)

Ce qui porte le montant du marché à : **376 465,52 €T.T.C**

. LOT N° 3 « Espaces verts » - Entreprise CARRÉ VERT

Montant du marché de base 24 240,73 €HT soit 28 991,91 €T.T.C.

Avenant n° 1 **1 708,50 €HT soit 2 043,37 €T.T.C.** (soit +7,04 %)
(Fourniture et mise en œuvre d'hydro-rétenteur dans le sol du site pour amendement du sol existant avant plantation des végétaux)

Ce qui porte le montant du marché à : **31 035,28 €T.T.C.**

Coût total des marchés de travaux d'aménagement de la Zone Artisanale incluant les avenants : **355 408,73 €H.T. soit 425 068,84 €T.T.C.**

Le Conseil Municipal,

- Considérant que ces avenants n'ont pas pour effet de bouleverser l'économie du marché, ni d'en changer l'objet ;
- Considérant que les marchés initiaux ont été passés, conformément aux dispositions du Code des marchés publics, en procédure adaptée ;
- Attendu qu'il n'est en conséquence pas nécessaire de soumettre au préalable pour avis ces projets d'avenant à la commission d'appel d'offres ;

Après avoir entendu le rapport du Maire et pris connaissance du contenu des avenants ;

A l'unanimité,

- **Approuve** les termes de l'avenant n° 1 aux lots N° 1 « V.R.D » et N° 3 « Espaces verts » ;
- **Autorise** la SEMDAS à signer lesdits avenants ;
- **Arrête** le coût global des marchés de travaux d'aménagement de l'extension de la zone artisanale à **425 068,84 €T.T.C** ;
- **Dit** que les crédits afférents à cette réalisation seront inscrits au Budget annexe « Zone Artisanale ».

3-TEMPETE XYNTHIA : DEMANDE D'AIDE AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE DE L'UNION EUROPEENNE (FSUE) – AXE 1

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier de demande d'aide au titre du FSUE pour la remise en état, dans la rue Charles De Gaulle, des infrastructures routières endommagées et le rétablissement du fonctionnement du réseau pluvial.

Il s'agit de dépenses engagées en urgence en 2010 pour des raisons de sécurité et soldées à ce jour pour un montant total de **67 097,79 €H.T.**

Le Conseil Municipal intervient en conséquence auprès de l'Etat afin de solliciter une aide financière pour ces travaux de remise en état des infrastructures, qui entrent dans la catégorie des dommages non assurables.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **Accepte** le dossier de demande de subvention qui vient de leur être présenté,
- **Sollicite** de l'Etat une aide financière au titre du FSUE selon les plans de financement établis comme suit :

❖ **Travaux réalisés rue Charles De Gaulle**

AXE 1 – Mesure 2 - Voirie - pour un montant de : **8 581,94 €H.T.**

- Commune	Taux de 30 %	2 574,58 €
- FSUE.....	Taux de 70 %	6 007,36 €

AXE 1 – Mesure 4 – Réseau Pluvial - pour un montant de : **58 515,85 €H.T.**

-Commune	30 %	17 554,76 €
- FSUE	70%	40 961,09 €

- **S'engage** à inscrire au Budget communal de l'exercice 2011 les crédits nécessaires au financement de la part restant à la charge de la Commune ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer et à transmettre ce dossier en Préfecture.

M. le Maire précise, qu'à la demande des services préfectoraux, tous les travaux de remise en état des voies et réseaux endommagés lors de la tempête Xynthia devront être achevés et payés avant le 31 octobre 2011 pour ouvrir droit à une participation au titre du FSUE.

4- BUDGET ANNEXE « PORT COMMUNAL » : BUDGET PRIMITIF 2011-

**DEPENSES
D'INVESTISSEMENT**

Compte	Libellé	Pour mémoire prévu BP 2010	Réalisé en 2010 hors taxes	Propositions hors taxes B.P 2011
001	Déficit d'Investissement Reporté			8 973,50 €
020	Dépenses imprévues	100,00 €		49,50 €
1641	Emprunts en euros			- €
2031	Frais d'études			- €
2153	Installations à caractère spécifique	10 370,00 €	10 273,50 €	4 500,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles			- €
2315	Immob. en cours -Installat. Techn.			- €

	S/TOTAL	10 470,00 €	10 273,50 €	13 523,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		- €	- €	13 523,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Compte	Libellé	Pour mémoire prévu BP 2010	Réalisé en 2010 hors taxes	Propositions hors taxes B.P 2011
001	Solde d'exécution reporté (n-1)			- €
021	Virement de la section d'exploitation	5 061,00 €		2 039,64 €
1068	Excédent d'exploitation capitalisé	1 300,00 €	1 300,00 €	5 319,66 €
1311	Subventions d'Equipement de l'Etat			- €
1313	Subventions d'Equipement du Département	4 109,00 €	- €	4 109,00 €
1641	Emprunts en euros			- €
28153	Amortiss. Instal. Caract. spécifique	- €	- €	2 054,70 €
	S/TOTAL	10 470,00 €	1 300,00 €	13 523,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		10 470,00 €	1 300,00 €	13 523,00 €

La section d'exploitation du budget annexe « PORT COMMUNAL » s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 7 390 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve à l'unanimité** le Budget Primitif 2011 du Budget annexe « PORT COMMUNAL » de Rivedoux-Plage.

5- DUREE D'AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS PORTUAIRES

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer la durée d'amortissement des équipements et aménagements du port.

Il rappelle que les dotations aux amortissements des biens sont liquidées sur la base du coût historique de l'immobilisation et de la méthode linéaire. L'amortissement est une technique comptable qui permet de constater la dépréciation annuelle des matériels et installations qui seront, à terme, renouvelés.

L'amortissement annuel est calculé en divisant la valeur hors taxes (pour les activités assujetties à la TVA) de l'immobilisation par la durée d'amortissement que le Conseil Municipal aura fixée.

La durée d'amortissement des biens du budget annexe « Port communal de Rivedoux-Plage » pourrait être fixée comme suit :

- **Balisage latéral** du chenal d'accès (balises passives) **10 ans.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- valide la durée d'amortissement des biens du port communal telle que déterminée ci-dessus.

6-BUDGET ANNEXE « ECOTAXE » : BUDGET PRIMITIF 2011

Par délibération en date du 21 décembre 2004 le Conseil Municipal s'était prononcé pour une gestion directe, par la Collectivité, de la part du produit de l'ECOTAXE attribuée à la Commune de RIVEDOUX-PLAGE.

Ce Budget Annexe "ECOTAXE" a été créé à compter du 1er janvier 2006.

Le projet de Budget "ECOTAXE" pour l'année **2011** est soumis ce jour à l'approbation du Conseil Municipal.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Pour mémoire Budget 2010	Réalisé en 2010	Propositions B.P 2011
6068	Autres matières et fournitures <i>(fourn. de ganivelles et platelage)</i>	24 600,00 €	24 252,73 €	8 500,00 €
611	Contrat de prestation de service avec des entreprises <i>(Ass. La Verdinière et Ass. A.I 17)</i>	25 250,00 €	24 732,10 €	32 367,00 €
61521	Entretien terrains	11 800,00 €	12 817,16 €	6 000,00 €
61524	Entretien bois et forêts <i>(abattage)</i>	1 200,00 €	- €	1 000,00 €
62878	Rembt frais à d'autres organismes	- €	- €	7 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES	62 850,00 €	61 801,99 €	54 867,00 €
---------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Libellé	Pour mémoire Budget 2010	Réalisé en 2010	Propositions B.P 2011
7388	Autres taxes diverses <i>(reversement à la Commune de la part de l'ECOTAXE)</i>	45 310,76 €	45 300,00 €	45 321,51 €
74718	Participation de l'Etat (<i>Xynthia</i>)	- €	- €	8 508,24 €
TOTAL DES RECETTES		45 310,76 €	45 300,00 €	53 829,75 €
OPERATIONS D'ORDRE				
002	Excédent fonctionnement reporté	17 539,24 €	17 539,24 €	1 037,25 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		62 850,00 €	62 839,24 €	54 867,00 €

Pas de section d'investissement

Budget équilibré en dépenses et en recettes de Fonctionnement à la somme

de : 54 867 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve à l'unanimité** le Budget Primitif 2011 du Budget annexe « ECOTAXE » de Rivedoux-Plage.

En réponse à une question de Damien BLANC sur le montant de l'Ecotaxe à compter du 1^{er} janvier 2012, M. le Maire apporte quelques précisions. L'Ecotaxe devrait rapporter la somme de 12 millions d'euros par an à compter du 1^{er} janvier 2012. La clé de répartition serait la suivante :

55 % pour l'Ile de Ré

45 % pour le Conseil Général de la Charente-Maritime.

Le budget 04 du Pont existera cependant toujours et la commune de Rivedoux-Plage a, dans ses projets d'aménagement, des travaux qui pourraient être financés pour partie par ce budget. Didier BOUYER insiste sur le fait que même 30 % seulement à la charge de la Commune pour tous les travaux d'aménagement de la traversée de Rivedoux, représentent néanmoins une participation non négligeable.

La répartition des 55 % se ferait ainsi : 1 part fixe pour chaque commune de l'Ile de Ré et le reste pour la Communauté de communes pour financer des opérations liées à l'environnement (financement des transports alternatifs, entretien des espaces naturels, ...).

Par ailleurs, si sur 6 millions d'euros, la CDC de l'Ile de Ré en gardait 50 %, le reste, réparti entre les dix communes, représenterait, malgré tout, une manne intéressante.

M. le Maire précise que sur ces 6 millions d'euros, la CDC en gardera certainement un peu plus de 5 millions, la part revenant à chaque commune devant en fait se situer dans une fourchette comprise entre 50 000 et 60 000 euros.

Damien BLANC craint qu'il n'y ait des déséquilibres dans la répartition entre les communes ou entre les cantons. M. le Maire conclut en rappelant que les fonds provenant de l'Ecotaxe ne peuvent intervenir que dans le financement de dépenses liées à la protection de l'environnement et qu'il sera attentif à l'évolution du budget Ecotaxe.

7-BUDGET ANNEXE « CAMPINGS MUNICIPAUX » : BUDGET PRIMITIF 2011

La Section d'Exploitation du budget annexe 2011 « Campings Municipaux » s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 195 388 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2011

Compte	Libellé	Pour mémoire Budget 2010	Propositions HORS TAXES 2011
001	Résultat d'Investissement Reporté	248 586,15 €	251 078,75 €
021	Vir. Section de Fonctionnement	52 205,00 €	31 838,18 €
1311	Subv. Équipement - ETAT -	- €	
1312	Subventions Equipement -		
N° 202	RÉGION- CAMPING LA REDOUTE	5 074,07 €	
1313	Subv. Equip. -DEPARTEMENT-		
N° 202	CAMPING LA REDOUTE		- €
1317	Budget Communautaire,fonds struct		
N° 202	CAMPING LA REDOUTE		- €
1641	Emprunt en euros	- €	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	305 865,22 €	282 916,93 €
O40	Opérations d'ordre entre sections		
	<i>Amortissement des immobilisat.</i>		
28031	Frais d'études	- €	2 030,00 €
2805	Concess. Et droits similaires	128,50 €	- €
28125	Terrains bâtis	7 262,63 €	7 822,63 €
28128	Autres terrains	29 656,86 €	29 656,86 €
28131	Constructions de bâtiments	54 827,16 €	54 827,16 €
28135	Inst. Générales, agenc. Construct.	1 400,41 €	1 400,41 €
28157	Agenc. Amgts Matériel, outillage	910,28 €	910,28 €

28182	Matériel de transport	1 956,19 €	3 187,80 €
28183	Matériel de bureau et informatique	300,79 €	249,61 €
28184	Mobilier	1 165,61 €	1 026,82 €
28188	Autres	1 446,35 €	1 094,50 €
	TOTAL des opérations d'ordre	99 054,78 €	102 206,07 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	404 920,00 €	385 123,00 €

Compte	Libellé	Pour mémoire BUDGET 2010	Restes à réaliser 2010	Propositions H.T BP 2011	TOTAL B.P. 2011
001	Déficit d'Investissement Reporté	- €		- €	- €
020	Dépenses imprévues	16 600,00 €		17 000,00 €	17 000,00 €
1641	Emprunts en euros	51 990,00 €		53 800,00 €	53 800,00 €
2031	Frais d'études	35 500,96 €		30 000,00 €	30 000,00 €
2033	Frais d'insertions	1 066,00 €		2 000,00 €	2 000,00 €
205	Concessions,brevets,licences, ...				
N° 202	Camping LA REDOUTE	3 000,00 €			- €
2115	Immob. Corporelles -terrains bâtis-	10 000,00 €			- €
2125	Agencements,aménagements de terrains bâtis				
N°202	LA REDOUTE	35 000,00 €		7 392,95 €	7 392,95 €
2128	Agenc. Et amgts autres terrains				
N° 202	LA REDOUTE	10 000,00 €		54 167,00 €	54 167,00 €
2131	Construction de bâtiments	40 000,00 €			- €
2135	Inst. Générales,amgt construct.				
N° 202	camping LA REDOUTE	40 000,00 €			- €
2182	Matériel de transport				
N° 202	LA REDOUTE	25 000,00 €			- €
2183	Matériel de bureau et informatique				
N° 202	LA REDOUTE	4 000,00 €			- €
2184	Immob. Corporelles -Mobilier-				
N° 201	LE PLATIN				
N° 202	LA REDOUTE	7 000,00 €			- €
2188	Autres immob. Corporelles				
N° 201	LE PLATIN				

N° 202	LA REDOUTE	10 000,00 €			- €
2313	Immob. Corporelles -Construct.				
N° 201	LE PLATIN				
N° 202	LA REDOUTE	45 000,00 €			- €
2315	Immob. en cours -Instal. Techn.				
N° 201	LE PLATIN	- €		100 000,00 €	100 000,00 €
N° 202	LA REDOUTE	50 000,00 €		100 000,00 €	100 000,00 €
	S/TOTAL	384 156,96 €	€	364 359,95 €	364 359,95 €

Compte	Libellé	Pour mémoire Budget 2010	Restes à réaliser 2010	Propositions H.T BP 2011	TOTAL B.P. 2011
	REPORT	384 156,96 €	€ -	364 359,95 €	364 359,95 €

040 - OPERATIONS D'ORDRE de TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Compte	Libellé	Budget 2010	Restes à réaliser 2010	propositions 2011	TOTAL B.P. 2011
13912	Amortiss. Subvention Régions	11 757,24 €		11 757,25 €	11 757,25 €
13913	" " Département	4 301,43 €		4 301,44 €	4 301,44 €
13917	" " Budget Communaut et fonds européens	4 704,37 €		4 704,36 €	4 704,36 €
	TOTAL	20 763,04 €		20 763,05 €	20 763,05 €

	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	404 920,00 €	€ -	385 123,00 €	385 123,00 €
--	--	---------------------	-----	---------------------	---------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve à l'unanimité** le Budget Primitif 2011 du budget annexe « Campings municipaux »

8- QUESTIONS DIVERSES

- a) *Invitation* de Toyota jeudi 9 juin matin ou après-midi pour des essais de véhicules hybrides sur le circuit de Fontenay-le-Comte.
- b) *Recherche de local* : M. le Maire a rencontré Mme DAREAU qui fabrique de petits objets en bois. Cette personne recherche un petit local d'environ 20 m² pour y exercer son activité.
- c) *Courrier de félicitations* de M. THERON pour l'excellent travail réalisé par l'équipe de rédaction du bulletin municipal « Rivedoux Pages ».
- d) *Remerciements* de Madame Claudette VALLADON ainsi que de toute sa famille pour tous les témoignages de soutien et de sympathie manifestés à leur égard lors du décès de Claude VALLADON.
- e) Centre communal d'action sociale (CCAS) : le Compte Administratif 2010, le Compte de Gestion 2010 ainsi que le Budget Primitif 2011 ont été votés le 3 mai dernier.
- f) *Information* : Le Centre pénitentiaire de Saint-Martin de Ré demeure. Le Gouvernement a revu à la baisse ses prévisions d'ouverture de nouveaux établissements. Le Centre de St-Martin reste, pour l'instant, en totalité. La prison de FONTENET va, malgré tout, être construite.
José GIOVANNINI déplore cependant les conditions de vie à ST-MARTIN (2 à 3 personnes par cellule) et le milieu carcéral. Le problème pour lui c'est le mélange des genres : des jeunes devant effectuer des peines de courte durée côtoient en effet des condamnés à de très lourdes peines, pour la plupart à plus de vingt ans.
- g) *Voirie – Stationnement* : José GIOVANNINI demande s'il ne serait pas possible de réaliser, sur le parking derrière la Coopérative Maritime, un marquage au sol pour délimiter les places de stationnement.
M. le Maire précise qu'un programme de signalisation horizontale a été arrêté pour l'année 2011 et que ce marquage n'a pas été prévu. Ces travaux demandent par ailleurs une réflexion un peu plus approfondie afin de rendre ce parking fonctionnel et perdre le moins de place possible.
- h) *Digue du Moulin* : la prolongation de la digue de la rue du Moulin se fera mais pour l'instant aucune date précise ne nous a été communiquée par le Département de la Charente-Maritime. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que ce dossier devra passer en Commission des Sites.
- i) *Accueil de Loisirs « En Ré Mineur »* : Julie FOULQUIER signale que le taux de remplissage des stages de l'ALSH pendant les vacances de Pâques a un peu chuté en deuxième semaine. La première semaine a, par contre, été excellente.
- j) *Pour les ados* un service de minibus a été mis en place par la Communauté de communes de l'Ile de Ré. Trois arrêts sont prévus. Ces minibus permettront aux adolescents de se rendre à la Maison des jeunes de LA FLOTTE.
- k) *Merci à la Communauté de communes de l'Ile de Ré* pour l'organisation du séjour de ski pour les petits rétais. 8 communes de l'Ile de Ré ont accepté de faire bénéficier leurs enfants de ce séjour qui a d'ailleurs permis, à une douzaine d'entre eux, de découvrir les joies du ski pour la première fois.
Coût de cette opération 28 872 € soit 962 € par enfant, financé par la CDC, la Caisse d'Allocations Familiales et les parents.

Julie FOULQUIER tient à souligner le rôle essentiel tenu par la CDC dans les actions menées en direction des adolescents. Elle précise par ailleurs que la directrice de l'ALSH de Rivedoux-Plage essaie, quant à elle, de monter un projet orienté vers les pré-adolescents.

- 1) *Eclairage Public* : Didier BOUYER invite les élus à venir mercredi prochain assister à la mise en lumière de la Libellule, sculpture de Casimir FERRER, installée dans le rond-point de La Redoute.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 05.
